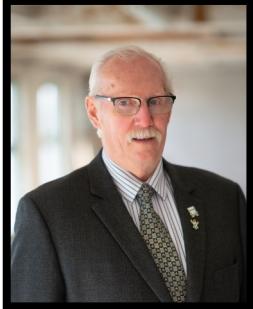


SAINTE-ANTONIN



Bulletin mensuel | VOLUME 32 | Numéro 10 | Octobre 2024



MOT DU MAIRE

Ville en chantier : Les projets qui façonnent notre quotidien!

Bonjour à tous,

Bonne nouvelle! Les travaux de la patinoire couverte et du nouveau Centre des loisirs sont débutés depuis la mi-août et vont bon train.

Il est important de mentionner que la presque totalité des matériaux granulaires de l'excavation de l'ancien site du Centre sportif a été récupérée et servira à la construction du prolongement de la rue Levasseur, située à l'est de la rue de l'Église jusqu'au stationnement municipal souvent utilisé et fort achalandé lors de différents événements. (Le Festival Country, la Super Démolition, le Super 4 X 4 extrême, etc...)

La construction d'un nouveau trottoir au Rang 1, entre la route 85 et le chemin de la Rivière-Verte, est débutée depuis le début du mois de septembre. Ainsi, ce secteur sera plus sécuritaire pour les piétons qui auront à l'emprunter.

Concernant la circulation dans les rues et rangs de notre ville, nous demandons aux automobilistes, aux conducteurs de camion de conduire plus prudemment. Nous avons reçu plusieurs plaintes de citoyens à l'effet que certains usagers circulent très vite et de façon dangereuse. Nous vous demandons une attention particulière en ce sens et vous remercions à l'avance de respecter les limites de vitesse.

Enfin, concernant l'agrandissement de l'Hôtel-de-ville, nous devrions aller en soumission d'ici le mois de novembre prochain pour débuter les travaux en mai 2025.

Un début d'automne plus que positif!

Michel Nadeau, maire

SOMMAIRE

- Bibliothèque **2**
- Corporation de développement de Saint-Antonin **7**
- Organismes locaux **9**
- Résumé des points d'intérêt général des séances du conseil de ville **15**
- Pétition pour une nouvelle école **20**
- Service Incendie **21**
- Urbanisme et environnement **22**
- Transport Vas-Y et recherche de logements **24**
- Communications **25**
- Loisirs **27**
- MRC de Rivière-du-Loup—Découverte des parcs **31**
- MRC de Rivière-du-Loup—Jumelage **34**
- Co-Éco **37**
- Prévention—Sécurité dans le secteur de l'école **39**
- Informations Ville **40**



SEMAINE des BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Vous pouvez participer à 2 concours pour gagner des livres en visitant votre bibliothèque entre le 1er et 26 octobre prochain; un organisé par l'ABPQ pour les familles et un par nous pour les enfants de 0 à 12 ans

EXPOSITION de M. JEAN-MARIE GAGNON

À mettre à votre agenda! Du 4 octobre au 22 novembre, une belle exposition des œuvres de M. Jean-Marie Gagnon aura lieu dans la salle Guy Paradis de votre bibliothèque municipale. L'exposition est accessible sur les heures d'ouverture de la bibliothèque.

ABONNEMENT GRATUIT EN OCTOBRE

Dans le cadre de la semaine des bibliothèques publiques qui se tient du 19 au 26 octobre, les nouveaux abonnements seront gratuits tout le mois d'octobre. Profitez-en! Nous vous offrons la plupart des nouveaux romans disponibles dans les librairies, plusieurs magazines et une belle section jeunesse. Vous pouvez également nous demander des livres disponibles dans le réseau interbiblios.

Envie de faire un casse-tête?

La bibliothèque vous propose de venir faire des casse-têtes sur les heures d'ouverture. Venez-vous divertir dans un bel environnement, amenez des amis! Pour les adultes qui s'ennuient et ceux qui veulent entretenir leurs neurones!

DU 1^{ER} AU 26 OCTOBRE 2024

CONCOURS UNE BELLE HISTOIRE AVEC MA BIBLIO

4 PRIX À GAGNER
2 CARTES-CADEAUX LES LIBRAIRIES ET 2 CARTES-CADEAUX SÉPAQ D'UNE VALEUR DE **100\$** CHACUNE

Participez en partageant votre témoignage via le formulaire en ligne : semainedesbibliothques.ca/concours

Organisé dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques

Organisé par EN PARTENARIAT AVEC

ABPQ Bibliopresto BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC BIBLIO DU QUÉBEC

NOUS SOMMES Ouvert

Pour votre plaisir de lire!

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13H à 20H30
MERCREDI	13H à 17H
JEUDI	13H à 17H 19H à 20H30
VENDREDI	9H à 12H00
SAMEDI	8H à 12H00
DIMANCHE	FERMÉ

BIBLIOTHÈQUE
LE PARADIS DU LIVRE

Sylvie Ratté, responsable



Semaine
DES **bibliothèques**
publiques

19 — 26
OCTOBRE 2024

semainedesbibliotheques.ca

ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC



Co/Ncours HALLOWEEN

chERchE ET TRouVE

DU 1ER AU 26 OCTOBRE

FAIS LE CHERCHE ET TROUVE À TA BIBLIO ET COURS LA CHANCE DE GAGNER UN BON D'ACHAT DE 25\$ EN LIBRAIRIE. POUR LES 0-12 ANS !



Félicitations à tous ces jeunes lecteurs!



**Voici les gagnants du Club de lecture d'été TD 2024 à la bibliothèque
Le Paradis du livre de Saint-Antonin**

Charly-Ann Dupuis, Émile Thibault, Clément et Antonin Lamarre,
Jenny, Cassandre et Wilson Veilleux, Jeanne et Élisabeth Rioux,
Félix Côté, Chloé et Emma Plourde, Nathaniel Morneau, Justin Michaud,
Alex Chouinard, Antoine Tremblay, Hippolyte et Léonard Roy,
Juliette Nadeau, Alexandra Jean, Laurie-Anne Pellerin, Florence Lepage.

Absents sur la photo : Angélie Dumont, Amelya Gagnon, Anne-Laurence et
Thomas Levesque, Arielle et Maëlie Otis, Lexia et Noam Ouellet,
Jessyca Tremblay, Alice Lavoie, Philippe Lebel, Léa et Olivier Lord.



À la recherche d'Alice Love
Liane Moriarty
464 pages
Édition Albin Michel

Je sais, le mois dernier je vous ai présenté un livre de la même auteure. Je devais absolument vous parler de celui-ci aussi! Quand j'ai bien aimé un roman, je choisi souvent un autre livre du même écrivain. J'ai très bien fait! Je n'étais plus capable d'arrêter.

Tout commence par une femme, Alice, qui s'est cogné la tête à son cours de step. (Elle ne savait même pas qu'elle en faisait.) Après avoir répondu aux questions des ambulanciers, elle comprend qu'elle pense avoir 29 ans alors qu'elle en a 39. Elle a perdu 10 ans de sa vie. Elle se retrouve donc avec 3 enfants (alors qu'elle pense être enceinte), une vie remplie de comités et en plein divorce. Elle cherche à comprendre qui est Gina et si elle joue un rôle dans son divorce.

Cette histoire m'a touché. On se retrouve facilement dans le personnage d'Alice. Imaginez-vous revenir 10 ans en arrière. Qui était nos amis, notre rythme de vie, nos amours, nos enfants, les décès. Un autre thème qui est abordé dans le livre est l'infertilité, comment ça peut être difficile pour le couple et l'entourage qui ne sait pas toujours comment les supporter.

Suggestion:
Plus belle sera la chute, Hugh Breakey, Fleuve Édition
Une belle vie, Virginie Grimaldi, Édition Édito



Récoltez, Partagez, Nourrissez



**FRIGOS-PARTAGÉS
SAINT-ANTONIN**

**Transformons l'Abondance
en Solidarité !**

Plutôt que de laisser vos récoltes se perdre, partagez-les avec votre communauté grâce aux frigos-partagés.

2 adresses à votre disposition :

Centre communautaire Michel-Desrosiers - 712, chemin Rivière-Verte
Épicerie du village - 309 rue Principale

Nos **BÉNÉVOLES PASSIONNÉS** voient au bon fonctionnement des frigos.

- Recherche de partenaires ;
- Nettoyage quotidien du frigo et entretien du matériel ;
- Transport de dons.

Tu veux t'impliquer, contactez-nous et suivez-nous sur Facebook : **Frigo-partagé Saint-Antonin**





Corporation
de développement
de Saint-Antonin

Retour sur la Fête des récoltes Tenue le 11 septembre 2024

C'est lors de la fête des récoltes que la Corporation de développement a pu constater les résultats de la belle collaboration qui lie aux partenaires et jardiniers du jardin communautaire de Saint-Antonin. Voici le discours tenu par Mme Sylvie Gagnon, vice-présidente et secrétaire de la Corporation de développement :

« Grâce à votre participation, votre engagement, nous pouvons nous féliciter pour l'accomplissement de ce projet concernant le nouvel emplacement de notre jardin communautaire. Merci à Ville Saint-Antonin pour la parcelle de terrain et à son Service des travaux publics pour l'exécution des travaux. Merci aux partenaires qui ont procuré terre de rempissage, terre à jardin, compost, engrais et rabais sur les semences pour nos jardiniers. Soyez assurés que la Corporation de développement de Saint-Antonin a à cœur son jardin communautaire. Certains administrateurs au sein de la corporation y ont plus particulièrement contribué. M. Gaétan Michaud et ses coéquipiers des travaux publics qui ont fait la mise en place du nouveau jardin et le déplacement des équipements; M. Marc Bélanger qui assure l'accès à tous les équipements et aux communications entre la corporation et les jardiniers; Mme Sylvie Ratté qui a entretenu une portion du jardin au nom de la corporation afin de distribuer de bons légumes dans les frigos partagés de notre municipalité; Mme Karine Vincent qui s'est occupé du côté administratif (location des parcelles) et l'organisation des activités entourant le jardin communautaire; Mme Karel Côté qui nous a concocté de belles publications pour le journal local; Sans oublier, Mme Arianne Dubé, coordonnatrice au SJLR qui, au besoin, procurait des étudiants pour aider les jardiniers. Nous sommes choyés de vivre dans une communauté aussi participative que la nôtre. Soyons-en fiers et je suis certaine que dans l'avenir nous accomplirons à nouveau de belles réalisations.

Encore une fois, merci à tous! »



Corporation
de développement
de Saint-Antonin

Retour sur l'AGA Tenue le 18 septembre 2024

L'Assemblée générale annuelle (AGA) de la Corporation de développement de Saint-Antonin avait lieu le 18 septembre dernier. L'organisme a profité de ce rassemblement pour apporter des modifications à ses règlements généraux lors d'une AGA précédent l'AGA. Lors de l'AGA, un rapport des activités ainsi que le rapport financier de l'année 2023 ont été présentés. Certains membres étaient en élection, soit M. Jeannot Ouellet, Mme Sylvie Ratté, Mme Karel Côté et un poste était vacant. À la suite d'une mise en candidature et d'un vote par l'assemblée, le Conseil d'administration pour la prochaine année est donc composé de

Alain Turcotte (président), Gaétan Michaud (vice-président), Sylvie Gagnon (secrétaire), Jeannot Ouellet (trésorier) ainsi que les administrateurs Guillaume Aristide Ngueng, Cheikh Sadibou Sylla, Marc Bélanger, Nicole Gamache et le représentant municipal, M. Dominique Dupont. Prochainement, le conseil se réunira afin de mettre à jour les orientations de la corporation pour poursuivre ses efforts pour répondre aux besoins des citoyens. Mention spéciale à Karel Côté ainsi qu'à Sylvie Ratté pour leur implication hors du commun au cours de la dernière année.



Présents sur la photo, de gauche à droite: Marc Bélanger, Guillaume Aristide Ngueng, Karine Vincent (agente de développement), Dominique Dupont, Sylvie Gagnon, Alain Turcotte, Nicole Gamache, Gaétan Michaud, Cheikh Sadibou Sylla et Jeannot Ouellet.



CONCOURS PHOTO

VILLE DE SAINT-ANTONIN

Ce concours, ouvert à tous, vise à promouvoir et honorer les photographies prises sur le territoire de la Ville de Saint-Antonin.

Exposition au printemps 2025

Inscriptions jusqu'au 1er février 2025

Photos prises sur le territoire de Saint-Antonin

Informations : Facebook
Corporation de développement de Saint-Antonin

418-862-1056 POSTE 218

RÈGLEMENTS DU CONCOURS PHOTOS

Critères d'admissibilité:

- Être résident de Saint-Antonin ;
- Les photos doivent être prises et viser le territoire de Saint-Antonin.

Catégories (thèmes):

- Urbaine
- Animalière
- Événementielle
- Abstraite-contemplative
- Humaine
- Sportive

Objet du concours:

Permettre aux participants (toutes personnes, amateurs photographes ou candidatures professionnelles) de promouvoir et honorer les photographies prises sur le territoire de la Ville de Saint-Antonin.

Durée du concours:

Le concours est ouvert à compter du 1er juin 2024 jusqu'au 1er février 2025, 18h. La date de la remise des prix sera annoncée lors du vernissage de l'exposition à la Bibliothèque de Saint-Antonin. Le public pourra voter pour sa photo préférée entre les douze sélectionnées.

Prix:

- Impressions grands formats (18 x 24 pouces) pour l'exposition à la bibliothèque en 2025 pour les 12 finalistes du concours (toutes catégories confondues). Les 12 lauréats pourront repartir avec leur photo après l'exposition ;
- Prix en argent au montant de 250\$ pour la personne gagnante du concours, ayant récolté le plus de point après l'évaluation par le jury et les votes du public lors de l'exposition.

Les critères de sélection sont le respect du thème, la qualité artistique et l'originalité. Le jury se réserve le droit d'exclure toute photo qui ne respecterait pas le thème du concours, le règlement du concours, ou encore qu'il juge inappropriée.

Modalités de participation: Chaque participant doit obligatoirement présenter une photographie en format JPEP ou PNG et lui donner un titre (5 photos/participant au plus). Les photographies peuvent être déposées via le formulaire électronique disponible dans le document de présentation du concours. Pour accéder aux informations complètes du concours ainsi qu'au formulaire du dépôt, suivre la page Facebook de la Corporation de développement de Saint-Antonin. Un événement Facebook a été créé afin de pouvoir donner tous les détails et discuter avec les intéressés!



Le CLUB DES 50 ANS ET + de Saint-Antonin

le **GALA FOLKLORIQUE**. L'inscription des musiciens débutera dès 10h et le Gala débutera à 13h. Service de bar sur place. Ouvert à tous! 6\$ pour l'entrée / 8\$ pour le dîner offert sur place. Il y aura des prix de présence! Pour information : Nicole Gamache, présidente, 418-862-1878

Toujours au Centre Réjean-Malenfant, le Club vous invite à leur **Souper d'ouverture le 5 octobre à 17h.30** suivi d'une soirée dansante avec la musique de Éric Boucher. Confirmer votre présence avant le 2 octobre 2024 : Aline Lévesque au 418-605-1829 ext 400 / Lucille Kirouac 418-862-4690 / Nicole Gamache 418-862-1878

Membre 25\$. Non-membre 30\$ Au plaisir de vous rencontrer!



Le **samedi 2 novembre**, une **soirée dansante** est proposée à **20h**. La musique sera avec Mme Linda April. Avis aux débutants, il y aura une pratique de danse avant le début de la soirée. Bienvenue à tous ! 6\$ pour les membres, 7 \$ pour les non-membres. Pour information, contactez Mme Nicole Gamache au 418-862-1878.

Vous pouvez toujours devenir membre pour la prochaine année au coût de 25\$ et profitez de rabais dans plusieurs commerces de la région en communiquant avec notre secrétaire au 418-867-8780 ou club50ansstantonin@hotmail.com.



Cercle de Fermière de St-Antonin

Vous êtes passionnée par les arts textiles?

Vous aimeriez apprendre à tricoter? À crocheter?
À faire du métier à tisser? Vous aimez travailler
avec vos mains mais croyez que vous ne serez
pas capable de le faire vous-même?

Venez nous rencontrer à nos soirées Tricot-Jasette, nous sommes jeunes, dynamiques et avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble.
Nous vous aiderons à faire ce dont vous rêvez .

Une seule soirée et vous reviendrez!

Contactez-nous au 418-605-3532
ou venez nous rejoindre au sous-sol du Centre Réjean Malenfant au
305 rue Principal (entrée sur la rue
du Couvent)
Tous les mercredi 19h
Frais de 5\$ la soirée



Le crochet de Plume



Isama
07 août 2024 6 h 46 p.m.





ANNONCE

"ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE"

Avis à tous les membres du **Club les Amis de la Forêt de St-Antonin**, que l'assemblée générale aura lieu le **mardi 8 octobre 2024** au local du Club de St-Antonin au 8, rue Pelletier, près de la Caserne d'incendie à compter de 20 heures.

Nous comptons sur votre présence afin que vous puissiez prendre connaissance du travail accompli par la direction et vos suggestions seront appréciées.

Bienvenu à tous.

Pour informations : **418-862-0251**
418-868-9369 cell

An advertisement for Émondage Raymond. The background features a close-up of a tree trunk with a chainsaw cutting through it. On the right side, there is a white rectangular logo containing a green stylized tree icon and the text "ÉMONDAGE RAYMOND". To the right of the logo, a vertical list of services is provided, followed by a large phone number and a slogan.

- ÉLAGAGE
- ABATTAGE
- TAILLE DE HAIES
- ESSOUCHAGE

ESTIMATION
GRATUITE

418-862-1904

ASSURANCE
RESPONSABILITÉ



Équipe d'animation locale de la PASTORALE



OPÉRATION CAPITATION

La Capitation... c'est cette générosité qui vous est proposée de faire une fois par année, pour le soutien et le bon fonctionnement de notre paroisse.

Notamment pour :

- Le comité Fraternité et Engagement
- Le comité Prière et Célébration
- Le comité Formation à la Vie chrétienne
- L'entretien des édifices et terrains, de l'église, du presbytère, et le cimetière
- Le secrétariat et la gestion

Cette année encore, vous recevrez une invitation par la poste pour souscrire à notre Opération Capitation 2024.

Alors pour répondre à l'invitation qui vous sera faite en septembre de verser votre capitation annuelle (55 \$ par adulte) et autres dons, nous vous serions reconnaissants de le faire sous enveloppe :

- Soit par la poste
- Soit lors de la quête
- Ou au presbytère

Nous vous remercions à l'avance pour votre généreuse collaboration à votre fabrique.

Le Conseil de fabrique de votre paroisse

JE M'ENGAGE... **Messe de la rentrée 2024**

Avec le début du mois de septembre vient aussi la reprise des activités pastorales de notre communauté paroissiale.

Depuis quelques années, le comité Prière et Célébration a profité de la messe de la rentrée pour vous sensibiliser au fait que nous avons besoin de bénévoles pour accomplir les différentes tâches relatives au maintien de célébrations vivantes et animées. Nous espérons qu'en accueillant de nouvelles personnes, de nouvelles idées pourraient émerger et ainsi permettre d'apporter de renouveau au sein de nos célébrations.

À ce jour, nous constatons que nos efforts n'ont pas donné les résultats souhaités. Nous respectons votre choix de ne pas vous impliquer mais cela signifie aussi que, pour nous du comité Prière et Célébration, la tâche demeure entière et nous sentons un essoufflement des membres du comité. Come vous, nos disponibilités ne sont pas infinies.

Nous souhaitons garder notre église, tout comme vous ; nous souhaitons qu'une messe soit célébrée la fin de semaine, tout comme vous ; nous souhaitons des célébrations significantes, tout comme vous. Mais une fois tous ces souhaits exprimés, il y a un pas de plus à faire. Il faut se poser la question «Comment puis-je aider ?»

Nous vous invitons, encore cette année, à y réfléchir. Vous trouverez avec le feuillet paroissial, à l'Épicerie du village ainsi qu'au Dép 733 à Rivière-Verte, un document intitulé «Je m'engage...». Dans ce document, la liste des implications possibles pour chacun des comités (prières et Célébration, Fraternité et engagement et Formation à la vie chrétienne) sont énumérées. Pour donner votre nom, il suffit de compléter le formulaire et le remettre au presbytère ou au moment de la quête lors d'une célébration du dimanche. Aucune compétence particulière n'est nécessaire, juste le goût de participer.

Nous comptons sur votre aide afin de permettre à notre communauté paroissiale d'être active et dynamique.

Merci de prendre le temps d'y réfléchir...

Comité Prière et Célébration

REMERCIEMENTS

Nous profitons de l'occasion pour remercier les personnes qui ont donné leur nom cette année pour les différents services d'Autel.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui, année après année, agissent comme lecteurs, servants et ministres de communion.

Merci aussi à ceux et celles qui contribuent à ce qu'il y ait de la musique et du chant durant nos célébrations. Merci à M. Guérette, notre sacristain.



Équipe d'animation locale de la PASTORALE



Dates importantes en octobre

Dimanche 13 octobre 2024

Célébration de l'Action de grâces.

À vous tous, nous vous lançons un appel pour venir célébrer la splendeur de la création et la générosité de la terre. Aussi nous vous invitons à apporter à l'église légumes, fruits, conserves, dessert et tout autre produit comestible, non périssable que nous donnerons à des familles démunies de notre paroisse.

Merci pour votre implication à cette fête.

Dimanche 20 octobre 2024

Célébration de la reconnaissance

Nous invitons paroissiennes et paroissiens de Saint-Antonin à venir célébrer et remercier les religieuses de l'Enfant-Jésus, qui ont œuvré pendant 70 années dans notre paroisse à Saint-Antonin.

Soyons nombreux à les accueillir lors de notre célébration dominicale à 10h30 à l'église.
Votre présence sera sûrement très appréciée.

Comité Prière et Célébration

Surveillez vos courriels, vous recevrez bientôt nos prochaines dates pour **les rencontres intergénérationnelles**.
Si vous avez des questions, contactez Myriam au 418-816-1005 ou malenfantm@hotmail.com

Comité Formation à la vie chrétienne



Prenez note que le 16 octobre 2024 se tiendra l'AGA de Développement et paix.

Pour informations : Christian 418-714-7722

Comité Fraternité et engagement

PAROISSE DE SAINT-ANTONIN

Presbytère : 290, rue Principale, Saint-Antonin

Téléphone : 418-862-4301

fabriquestantonin@videotron.ca



Fabrique de Saint-Antonin

Manoir Saint-Antonin

16, route de l'Église, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

418 605-1829 poste 100 | manoir.st-antonin@videotron.ca



Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 1/2 et 4 1/2) pour personnes autonomes ou personnes en légère perte d'autonomie.

Vous voulez profiter d'un appartement moderne ? Venez nous visiter !

Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité en toute sécurité, avec services.

Pour information et réservation, vous pouvez contacter :
Gaétan Michaud au **418-868-4768** ou Louise L. Nadeau au **418-867-1561**.
Visites sur rendez-vous.

OFFRES D'EMPLOI

Le Manoir Saint-Antonin recrute !

16, route de l'Église
Saint-Antonin, Québec G0L 2J0

Venez nous rencontrer et joignez-vous à notre équipe !

Plusieurs opportunités s'offrent à vous :

Cuisinier (poste permanent de 30 h/semaine) :

- Préparer deux repas par jour et collations selon les menus préétablis;
- Préparer les assiettes pour le service aux tables selon les particularités des résidents;
- S'assurer de la propreté et la salubrité des espaces de travail;
- Travailler en collaboration avec les préposés au service aux tables;
- Faire commandes des denrées alimentaires.

Surveillant/concierge (poste permanent de 40h/semaine) :

- Assurer la sécurité des résidents;
- Assurer la sécurité dans la résidence et sur le terrain;
- Nettoyer et désinfecter l'ameublement, l'équipement et les jeux pour activités;
- Balayer et laver les planchers des aires communes;
- Effectuer les travaux d'entretien et de réparation à l'intérieur et à l'extérieur de la résidence selon la demande de la direction;
- Faire le grand ménage et la peinture des appartements lors des départs de résidents;
- Faire l'entretien journalier selon liste déjà établie;
- Faire le suivi en fourniture et en outillage et préparer la liste de commande et en tenir l'inventaire;
- Surveillance des portes d'entrée (système d'intercom);
- Répondre au système d'appel à l'aide.

Personne à contacter : Louise L Nadeau, relations humaines / 418-605-1829 poste 100

Faire parvenir votre c.v.:

manoir.st-antonin@videotron.ca

Vous accompagner dans la gestion de votre santé

Services en succursale

- Livraison gratuite
- Conseil pharmacien, en présence ou par téléphone, 7 jours sur 7
- Prolongation de vos ordonnances
- Service de pilulier
- Suivi rigoureux par l'équipe lors de la date prévue de votre renouvellement
- Service de renouvellement en ligne

Service infirmière

- Prise de sang
- Vente de bas support médicaux (prise de mesure gratuite)
- Vente d'accessoires de stomie et de machine pour apnée du sommeil
- Vaccination voyage
- Vente et location d'aide à la marche
- Lavage d'oreilles

**Didier Rioux et
Karine Larochelle**
Pharmaciens-propriétaires
affiliés à 

78A, rue Principale
Saint-Antonin • 418 605-1545

* Certaines conditions s'appliquent.



**Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.**

RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 AOÛT 2024 À 19 H 30

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUILLET 2024

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés :

- **Du 1^{er} au 31 juillet 2024** au montant de **189 986,68 \$** ;

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats de paiements automatiques;

- **Pour la période du 1^{er} au 31 juillet au montant de 312 746,93 \$**

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de Ville autorise le paiement des comptes pour le mois de juillet 2024 au montant de **502 733,61 \$**.

DIRECTION GÉNÉRALE

RENOUVELLEMENT - ADHÉSION TOURISME BAS-SAINT-LAURENT

QU'une demande a été adressée pour le renouvellement d'adhésion 2024-2025 provenant de Tourisme Bas-Saint-Laurent reçue le 26 juillet 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin renouvelle sa carte de membre 2024-2025 auprès de Tourisme Bas-Saint-Laurent et autorise le paiement au montant de **678,90 \$** plus les taxes applicables.

CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE SEPTEMBRE 2024

Suite à la période de vacances des employées de l'Hôtel de ville à la fin du mois d'août et au début de septembre 2024;

QU'il faut du temps pour enregistrer les factures, préparer les résolutions et tous les documents pour la séance ordinaire du Conseil;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin change la date de la tenue de la séance ordinaire du mois de septembre pour le **lundi 16 septembre 2024 à 19 h 30**.

Un avis public du nouveau calendrier sera publié sur le site Internet de la Ville et affiché sur le babillard extérieur de l'Hôtel de ville.

FERMETURE DU BUREAU LES 5, 6 ET 9 SEPTEMBRE 2024

Suite à la période de vacances des employées de l'Hôtel de ville à la fin du mois d'août et au début de septembre 2024;

QU'il n'y aura pas de personnel de bureau à la réception pour recevoir les contribuables;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la fermeture du bureau de l'Édifice de l'Hôtel de ville au public pour les journées du 5, 6 et 9 septembre 2024;

Un avis sera publié sur le site Internet de la Ville et affiché sur le babillard extérieur de l'Hôtel de ville.

ÉMISSION D'UN CRÉDIT OU REMBOURSEMENT POUR DIFFÉRENTS COMPTES-CLIENTS

QUE certaines taxes de services ont été chargées en trop à des contribuables au cours des années 2023-2024;

QUE des demandes écrites ou verbales ont été examinées et justifiées pour une émission de crédit ou pour un remboursement et qu'il y a lieu de rectifier la situation;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise les crédits pour les 12 clients pour un montant total de **4 796,29 \$** et le remboursement des comptes créateurs. Suite à l'enregistrement des crédits, il est possible que certains clients se retrouvent avec un solde créditeur ; un remboursement pourra être effectué lorsque le crédit sera supérieur à 10 \$.

FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

QUE la Ville de Saint-Antonin a engagé, lors de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024, Madame Karine Vincent au poste d'agente de développement;

QUE la permanence doit être confirmée à la suite d'une période de probation de six (6) mois et que les élus sont très satisfaits de son travail;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accorde la permanence à Madame Karine Vincent à titre d'agente de développement à partir du 30 juillet 2024.

FIN DE PROBATION DE MME GABRIELLE THIBAULT-TRÉSORIÈRE, GREFFIÈRE ADJOINTE ET RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

QUE Madame Gabrielle Thibault a été embauchée à titre de trésorière et responsable des communications lors de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024 ;

QUE le poste de greffière adjointe a été attribué à Madame Thibault lors de la séance extraordinaire du 6 mai 2024;

QUE la permanence doit être confirmée à la suite d'une période de probation de six (6) mois et que les élus sont très satisfaits de son travail;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accorde la permanence à Madame Gabrielle Thibault à titre de trésorière, greffière adjointe et responsable des communications à compter du 30 juillet 2024.

FONDS RÉGION ET RURALITÉ - VOLET : SIGNATURE INNOVATION

QUE la période de dépôt de projet au Fonds région et ruralité, à la MRC de Rivière-du-Loup, se termine bientôt;

QUE la Ville de Saint-Antonin a plusieurs projets à présenter au Fonds région et ruralité, notamment dans les axes "Énergie renouvelable", "Valorisation des matières résiduelles" et "Mobilité";

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Madame Karine Vincent, agente de développement et Monsieur Carlo Brousseau, directeur des Travaux publics et directeur général adjoint, à déposer les projets demandés du Fonds région et ruralité de la MRC de Rivière-du-Loup.

RÉCLAMATION - ACCIDENT AU PARC DES PETITS BLEUETS

QU'un accident s'est produit le ou vers le 18 juin dernier au parc des Petits Bleuets à Saint-Antonin;

QUE la Ville n'est aucunement responsable de cet accident, mais qu'elle accepte de verser le montant d'indemnité afin de dédommager les parents pour les frais encourus;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise le versement du montant demandé soit **270 \$** pour les frais encourus.

Par cette décision, le Conseil de ville n'engage en rien la responsabilité de la Ville de Saint-Antonin quant à l'accident que le jeune garçon a subi le ou vers le 18 juin 2024.

PROMESSE DE VENTE - PARCELLE DE L'EMPRISE DU CHEMIN DE RIVIÈRE-VERTÉ - REMPLACEMENT - RÉSOLUTION 2024-06-169

QUE la société de Monsieur Gilles Berger qui désire acquérir une partie excédentaire de l'emprise de la Ville en face du lot 6 483 263 est la société 9438-5457 Québec Inc. et non Gestion Gilles Berger Inc.;

QUE les services des Travaux publics et de l'Urbanisme ont examiné le dossier et que la réduction de notre emprise à cet endroit ainsi que l'usage pour lequel Monsieur Berger souhaite l'utiliser, après cette transaction, ne contrevient pas à la réglementation municipale;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la vente d'une parcelle de l'emprise du chemin de Rivière-Verte, en bordure du lot estimée à environ 36 825,5 pieds carrés pour le prix de 0,50 ¢ du pied carré.

De plus, il est entendu que l'acheteur, la société 9438-5457 Québec Inc., assumera les frais d'arpentage, frais de notaire ainsi que les frais de déplacement de la clôture aux nouvelles limites définies par l'arpenteur.

RÈGLEMENTS

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT NUMÉRO 900-24 DÉCRÉTANT LA FERMETURE TEMPORAIRE D'UN TRONÇON DE LA ROUTE DES ROCHES POUR LA SAISON HIVERNALE »

LE conseiller, Monsieur Dominique Dupont, donne **avis de motion** qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le « Règlement numéro **900-24** décrétant la fermeture temporaire d'un tronçon de la route des Roches pour la saison hivernale ». Ce tronçon est situé à partir de la limite entre Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Saint-Antonin, jusqu'à l'entrée du 1 200, route des Roches, soit sur environ 5 KM. Il dépose ce projet de règlement.

ADOPTION DU « RÈGLEMENT NUMÉRO 898-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS N° 310 »

QUE le Règlement relatif aux permis et certificats numéro 310 de la Ville de Saint-Antonin est en vigueur depuis le 14 octobre 1992;

QUE le coût de traitement des permis et certificats ainsi que le traitement des sanctions pénales a augmenté considérablement;

QU'un **avis de motion** et une **présentation du projet** ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du lundi 8 juillet 2024 par le conseiller, Monsieur Dominique Dupont;

QU'un **premier projet** du règlement **898-24** a été adopté par le Conseil de Ville de Saint-Antonin à cette même séance et qu'**un avis public** a été affiché le 10 juillet 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le « Règlement numéro **898-24** modifiant le règlement relatif au permis et certificat numéro 310 » soit adopté.

ADOPTION DU SECOND PROJET DU « RÈGLEMENT NUMÉRO 899-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 311 »

QUE le règlement de zonage numéro 311 de la Ville de Saint-Antonin est en vigueur depuis le 1^{er} décembre 1992;

QUE la Ville souhaite modifier l'article 7.3.6 et souhaite modifier les usages permis en zone 18-AF;

QU'un **avis de motion** et une **présentation du projet** ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du lundi 8 juillet 2024 par le conseiller, Monsieur Jean-Roch Boucher,

QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU'un **avis public** a été publié sur le site Internet de la Ville le 10 juillet 2024 pour une assemblée de consultation publique le 12 août 2024 à 18 h 30 et qu'aucun citoyen ne s'est opposé au projet;

IL EST RÉSOLU QUE le second projet du « Règlement **899-24** modifiant le règlement de zonage 311 » soit adopté.

ADOPTION DU PROJET DU « RÈGLEMENT NUMÉRO 900-24 DÉCRÉTANT LA FERMETURE TEMPORAIRE D'UN TRONÇON DE LA ROUTE DES ROCHES POUR LA SAISON HIVERNALE »

QUE la Ville de Saint-Antonin est régie par la « Loi sur les cités et villes » et la « Loi sur les compétences municipales »;

QUE la Ville peut se dispenser d'entretenir ou d'ouvrir un chemin d'hiver conduisant seulement à des propriétés inhabitées;

QUE la Ville désire procéder à la fermeture temporaire d'un tronçon d'environ 5 km sur la route des Roches, située en milieu forestier appartenant au domaine de l'État ;

QU'un **avis de motion** a été donné le 12^e jour du mois d'août 2024 relativement à ce règlement et qu'**un avis public** sera affiché le 14 août 2024;

QU'une **copie du projet de règlement** a été mise à la disposition du public avant la séance, au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site Internet de la ville;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le projet du « Règlement numéro **900-24** décrétant la fermeture temporaire d'un tronçon de la route des Roches pour la saison hivernale. »

TRAVAUX PUBLICS

AUTORISATION DE PAIEMENT - ASPHALTE DU GROUPE COLAS QUÉBEC INC.

QUE les employés municipaux de la Ville ont effectué beaucoup de travaux d'asphaltage et de réfection sur différentes rues et routes de la Ville;

QUE ces travaux ont nécessité plusieurs voyages d'asphalte chaud;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture au montant de **16 275,96 \$** plus les taxes applicables au Groupe Colas Québec Inc.

AUTORISATION DE PAIEMENT - DÉBROUSSAILLAGE DES ABORDS DE ROUTES

QUE des travaux de débroussaillage étaient nécessaires aux abords de différentes routes municipales;

QUE Les Entreprises Guy et Pascal Dubreuil Inc. ont effectué les travaux;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture au montant de **26 560 \$** plus les taxes applicables à "Les Entreprises Guy et Pascal Dubreuil Inc."

URBANISME

APPUI MUNICIPALITÉ SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT - OBLIGATION D'ADOPTION D'UNE PIIA

QUE pour se conformer à son obligation de concordance à l'égard du Schéma d'aménagement, la Municipalité de Saint-Hélène-de-Bagot a dû procéder à l'adoption d'un Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), afin d'encadrer les interventions sur le milieu bâti sur le territoire du noyau villageois;

QUE le Conseil de Ville de Saint-Antonin tient à exprimer son désaccord face à cette obligation, imposant non seulement une lourdeur administrative pour les municipalités, en plus d'un délai de traitement très important pour chaque intervention dans la zone délimitée et beaucoup de complications et de frais pour les propriétaires;

QUE pour le Conseil, il est impératif de se faire entendre pour manifester au gouvernement la lourdeur qu'engendre ce type de processus, dont l'ajout d'une consultation auprès du Comité consultatif en urbanisme (CCU) et une approbation par le Conseil de la Municipalité, qui est une condition préalable à l'émission d'un permis ou d'un certificat;

QUE le nombre de critères imposés aux nouvelles constructions qui font en sorte de monter le prix de construction et de faire grimper, par la même occasion, les prix de vente et de location des propriétés, et ce, pour une zone obligée par le Schéma d'aménagement beaucoup plus grand que la vraie zone patrimoniale de la Municipalité;

QU'en imposant un processus de contrôle aussi long et tellement pénible au niveau de la demande, les citoyens, au lieu de procéder à ce processus complexe, en plus d'être coûteux pour les contraintes de matériaux et autres éléments exigés, vont vraisemblablement attendre et les propriétés deviendront inévitablement négligées inutilement par un processus de contrôle dérisoire;

D'APPUYER la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot dans ses démarches:

DE DEMANDER au Gouvernement du Québec et au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de revoir en profondeur le dossier des Règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), afin d'abolir l'obligation d'avoir un PIIA, ou d'alléger son application pour le citoyen;

DE DEMANDER à l'ensemble des députés du Québec, aux MRC et à l'ensemble des Municipalités du Québec d'appuyer la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot pour étayer son dossier.

AUTRE SUJET

Monsieur Michel Nadeau, maire, tient à féliciter Mesdames Karine Vincent et Gabrielle Thibault pour tout l'excellent travail qu'elles font depuis leur arrivée. Il félicite aussi Monsieur Carlo Brousseau qui doit assumer un deuxième poste depuis quelques mois. Félicitations, ça nous permet de continuer à avancer.

LEVÉE DE LA SÉANCE PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN À 20 H 05

=====

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 14 AOÛT 2024 À 19 HEURES

DÉROGATION MINEURE - LARGEUR DE LA RUE PELLETIER

QUE l'espace disponible pour l'implantation du nouveau centre sportif est très limité;

QUE réduire la largeur de la rue Pelletier, face au centre sportif, n'aura pas d'impact sur la circulation;

QUE la Ville veut se rendre conforme à son propre règlement;

QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande au Conseil d'accepter la dérogation mineure présentée par la Ville de Saint-Antonin;

QU'un avis public à cet effet a été affiché sur le babillard extérieur de l'Hôtel de ville et publié sur le site Internet de la Ville de Saint-Antonin le 29 juillet 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte cette demande de dérogation mineure pour rendre conforme la construction du nouveau centre sportif de Saint-Antonin.

ACHAT D'UNE COUVERTURE ANTI-FEU POUR ÉTEINDRE LES FEUX DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

QU'il y a de plus en plus de véhicules électriques sur les routes;

QU'il est très difficile d'éteindre une batterie lithium en feu;

QUE la couverture anti-feu est le meilleur moyen de contrôler et d'isoler un incendie de véhicules électriques en l'étouffant;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'achat d'une couverture anti-feu par le service Incendie au coût de **6 385 \$** plus les taxes applicables auprès de « Équipements incendies CMP MAYER INC. »

AUTORISATION DE LA FÊTE DES VOISINS – RUE DU MILLÉNAIRE

QU'un groupe de citoyens prépare une fête de quartier dans le secteur du Millénaire le samedi 17 août prochain;

QUE la rue du Millénaire sera fermée partiellement entre le 17 août 2024 à compter de 10 heures (A-M) et pour se terminer le 18 août 2024 à 10 heures pour assurer la sécurité de tous;

QU'il est nécessaire que la Ville autorise l'utilisation du terrain du Centre communautaire Michel-Desrosiers pour le lancement des feux d'artifices afin qu'il obtienne un permis du service Incendie, selon les articles 37 et suivants du règlement 877-23 concernant la sécurité et la prévention des incendies;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise l'utilisation de la rue du Millénaire et du terrain du Centre communautaire Michel-Desrosiers pour leurs activités durant cette journée.

QUE la rue du Millénaire et le terrain du Centre communautaire Michel-Desrosiers soient dûment nettoyés dès le matin du 18 août 2024.

PARTAGE DE LA CROISSANCE D'UN POINT DE LA TVQ

CONSIDÉRANT l'augmentation significative de la valeur de la croissance de la TVQ;

QUE le 13 décembre dernier, le Premier ministre, accompagné de la ministre des Affaires municipales et du ministre des Finances, signait avec la mairesse de Montréal, le maire de Québec, le président de l'Union des municipalités du Québec et le président de la Fédération québécoise des municipalités, la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le Gouvernement du Québec et les Gouvernements de proximité;

QUE dans cette déclaration, tous s'engageaient à convenir d'une formule de partage renouvelée du point de croissance de la TVQ pour remplacer la formule actuelle basée essentiellement sur la population, ce qui favorise principalement les grands centres;

QUE selon les informations transmises par la FQM, les négociations achoppent présentement sur le partage des montants entre les grands centres et les régions;

COMPTE TENU notamment de l'importante croissance que connaîtra la valeur financière de ce nouveau transfert au cours des prochaines années, la FQM demande que 10 % de ces montants ne soient pas partagés seulement par habitant.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville appuie la FQM dans ses démarches pour qu'un montant de 10 % des nouveaux montants de TVQ ne soit pas partagé uniquement par habitant du Québec, mais aussi avec une pondération des critères d'éloignement/insularité et de l'indice de vitalité économique.

LEVÉE DE LA SÉANCE PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN À 19 H 10.



Vous n'êtes pas sans savoir que la Ville de Saint-Antonin, depuis quelques années, est en démarche constante pour l'obtention d'une nouvelle école. On se rappelle qu'en août 2022, la ville est venue en aide aux dirigeants de l'École Lanouette en fournissant gratuitement, du lundi au vendredi, le Centre Communautaire Réjean-Malenfant, afin de donner un service essentiel à 60 élèves. En octobre 2022, la ville recevait six (6) modules permettant de venir en aide à nouveau à l'école en place, tout en continuant de libérer un espace au Centre Réjean-Malenfant pour la tenue du programme Arts-Études.

Depuis ce temps, le manque d'espace est toujours présent et malgré nos démarches auprès des instances concernées, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse favorable pour l'obtention d'une 2^{ième} école afin que nos jeunes familles, nouvellement installées, puissent être assurées que leurs enfants soient en mesure de fréquenter un espace suffisamment grand et sécuritaire pour leur apprentissage, rien de moins pour ces jeunes qui sont l'avenir de demain.

Pour que nos démarches soient entendues, les membres du Conseil de Ville ont besoin de l'appui inconditionnel de la population. En ce sens, vous êtes invité(e)s à apposer votre nom et prénom sur une pétition qui sera dument déposée aux ministères concernés afin que la demande soit entendue.

Voici un code QR vous permettant d'accéder directement à la pétition en ligne :



Si vous n'êtes pas familier avec ce type de fonctionnement, des formulaires papier sont aussi disponibles au secrétariat de l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque municipale, à L'Épicerie du village ainsi qu'au Dép 733. Notez que nous transmettrons aussi le lien par le site web et les réseaux sociaux de la Ville.

En complétant cette pétition, une proposition de partage via les réseaux sociaux vous sera suggérée. Plus nous obtiendrons de signatures, plus la cause sera entendue. Les élus prévoient présenter cette pétition au gouvernement du Québec en novembre, nous espérons donc accumuler le plus grand nombre de signatures d'ici le 31 octobre 2024.

Merci pour votre aide, merci de votre appui !

Les membres du Conseil de Ville de Saint-Antonin



PORTE OUVERTES

Dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies

À la Caserne 13

Samedi 5 octobre 2024

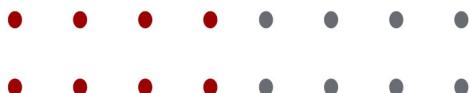
de 10h à 15h

GRATUIT!

Jeux gonflables pour enfants et jeux d'habileté pour tous!

Pour information, contactez M. Yvan Rossignol, Directeur du Service incendie au 418-862-1052 poste 224

La Caserne est située au 4, rue Pelletier, à Saint-Antonin.



La brigade incendie de Saint-Antonin

Le service de protection contre les incendies de Saint-Antonin est à la recherche d'effectifs pour faire partie de son équipe qui répond aux appels d'opérations incendie et sauvetage.

Tu es citoyen de Saint-Antonin ? Tu es en bonne condition physique ?

Tu as du courage et aimes aider les autres ?

LA BRIGADE INCENDIE DE SAINT-ANTONIN c'est pour toi.

Fais parvenir ton curriculum par courriel en tout temps à l'adresse suivante :

yrossignol@stantonin.ca ou
directement à l'Hôtel de ville, situé au
261 rue Principale, Saint-Antonin G0L 2J0



La saison des Véhicules tout-terrain se poursuit !
Toutefois, prenez garde à certaines règles afin d'éviter les feux de forêt :

- Ne stationnez pas un VTT dans les broussailles ;
- Ne fumez pas en vous déplaçant en VTT ;
- Ayez toujours un extincteur de 1 kg (classe ABC) avec vous ;
- Nettoyez les parties chaudes du VTT ;
- Demeurez dans les sentiers aménagés à cette fin lorsque le danger d'incendie est élevé.





Saint-Antonin

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Le saviez-vous ?

Il existe des dispositions applicables relativement aux abris d'auto temporaires (abris d'hiver).

L'article 8.2.1.1 du Règlement de zonage autorise l'installation des abris d'hiver et les clôtures à neige dans toutes les zones, **du 15 octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante** pourvu qu'ils satisfassent aux conditions suivantes:

- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté;
- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire;
- Une distance minimale de **1,50 mètre** doit être observée entre les abris d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée;
- Une distance minimale de **1,0 mètre** doit être observée entre les abris d'hiver et la ligne latérale du terrain;
- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de polyéthylène armé et translucide ou de panneaux de bois peints; l'usage de polyéthylène non armé et transparent ou autres matériaux similaires est prohibé; l'emploi de toile ayant servi à d'autres fins est interdit;
- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

Renseignez-vous auprès de l'équipe du service d'urbanisme pour plus d'informations au 418 862-1056 poste 216 (urbanisme)



CRÉDIT D'IMPÔT POUR MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENTIELLES

PROFITEZ-EN !

Vous pourriez avoir droit au **crédit d'impôt remboursable d'un montant maximal de 5 500 \$** pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles selon certaines conditions. Pour connaître toutes les conditions donnant droit à ce crédit d'impôt, veuillez consulter le site de Revenu Québec ou parlez-en à votre comptable.

Pour ceux et celles qui désirent faire de nouvelles installations septiques ou prévoient faire une mise à niveau de leur installation, veuillez communiquer avec le **service d'urbanisme au 418 862-1056 poste 216** pour obtenir la liste des professionnels qui sont habilités à faire l'étude de caractérisation du sol. Ce document est requis pour l'émission d'un **permis d'installation septique**. Ce permis est nécessaire avant de débuter les travaux sous peine d'avis d'infraction. Veuillez réserver immédiatement votre professionnel pour vous assurer de sa disponibilité, et ainsi éviter les délais d'attente.

APPLICATION EN LIGNE POUR LES DEMANDES DE PERMIS ET LES RENDEZ-VOUS AVEC L'INSPECTEUR (TRICE).

Évitez les attentes, vous aussi, par un simple CLIC !!!

Le pictogramme d'accès se retrouve facilement dans la section du bas de la page d'accueil du site web de la Ville (<http://ville.saintantonin.qc.ca/>), et également, dans la section : Espace citoyens/Urbanisme.

Nos applications sont faciles à utiliser et c'est rapide ! Aucun paiement virtuel n'est requis. Lorsque votre permis est prêt, vous devez récupérer les documents au comptoir d'accueil de la Ville en faisant votre paiement par la même occasion.

Voir tous les détails dans la prochaine page.



**Rappelez-vous que si vous faites des travaux sans permis,
VOUS ÊTES PASSIBLE D'UN AVIS D'INFRACTION.**

Le service d'urbanisme procède régulièrement à des inspections.

Pour nous rejoindre et éviter les attentes :

Faire une demande de permis en ligne par le biais de notre site Web :

***** Nouveauté : Un accès directement sur la page d'accueil *****

Visiter <http://ville.saintantonin.qc.ca/> Dans la section du bas de la page d'accueil, choisir « Demandes de permis »

Vous pouvez obtenir un Rendez-vous en ligne:

Pour discuter d'un projet de construction ou autres travaux projetés, choisir « **Réservation en ligne pour une rencontre avec l'inspecteur municipal** ». Vous devez choisir l'heure et la date qui vous conviennent. **C'EST FACILE, RAPIDE ET TRÈS APPRÉCIÉ PAR NOS UTILISATEURS ! Faites circuler la bonne nouvelle !!!**

Par téléphone :

Appeler au **418 862-1056, poste 216 (Service d'urbanisme)** et veuillez laisser vos coordonnées ainsi que le but de votre appel afin que nous puissions vous rejoindre par la suite.

Par courriel :

Transmettre vos documents à urbanisme@stantonin.ca en fournissant vos plans détaillés (plan d'implantation et plan de construction) et en indiquant les marges avec les voisins. Soumettre également toutes autres informations pertinentes pour la compréhension de votre projet.

Au bureau municipal (AVEC RENDEZ-VOUS IDÉALEMENT via l'application « Rendez-vous en ligne »).

Délai pour l'émission d'un permis

Un délai de 30 jours est à prévoir pour l'émission d'un permis **lorsque la demande est complète** selon les indications aux règlements d'urbanisme. Ainsi, il est fortement recommandé de faire vos demandes de permis à l'avance pour que vous puissiez obtenir votre permis avant de débuter vos travaux.

L'équipe ressource en urbanisme est là pour vous servir !

Bonne saison estivale !



INFORMATION SUR L'OFFRE DE TRANSPORT VAS-Y INC.

Voici quelques précisions afin de compléter votre inscription et ainsi bénéficier de cette offre.

1 - Contacter Transport Vas-Y inc. Pour effectuer votre inscription

Dans un premier temps, vous devez contacter Transport Vas-Y inc. par téléphone au numéro 418-862-8005 afin de procéder à votre inscription. Les ressources de l'organisme sauront bien vous informer sur leur offre de service et le fonctionnement. Vous pouvez aussi obtenir plus d'informations sur le site internet au www.transportvasy.qc.ca ** Inscription obligatoire pour prendre le transport **

2 - Lors de votre prochaine visite à la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup

Une fois vos transactions effectuées à la Caisse, vous devez vous rendre à l'accueil afin d'obtenir deux billets vous permettant vos déplacements.



Appel à chambres disponibles pour héberger des travailleurs

La Ville souhaite connaître votre intérêt à accueillir des travailleurs lors des travaux d'implantation d'éoliennes à Saint-Antonin. Les travaux devraient débuter à l'été 2025, pour une période d'environ un an.

Pour manifester votre intérêt et pour toutes questions, veuillez communiquer avec Mme Karine Vincent, agente de développement à la Ville de Saint-Antonin, aux coordonnées suivantes : devcom@stantonin.ca / 418-862-1056 poste 218



Diffusion de l'information - Alertes de masse



Afin d'aviser rapidement les citoyens en cas d'urgence et événements de sécurité publique, la Ville est dotée d'un système d'alertes de masse, utilisé notamment lors du bris au réservoir d'eau potable ou d'avis d'ébullition. Cet outil nous permet de vous aviser selon les méthodes personnalisées dans votre profil (courriel, appel téléphonique, texto).

Pour vous inscrire, scannez le code QR

SOYEZ INFORMÉS

C'est avec fierté que nous entamons l'utilisation d'infolettres afin de vous partager les nouvelles de la Ville de Saint-Antonin et de ce qui compose son territoire.

Le Saint-Antonin en bref - l'infolettre, vous permettra d'être informés par courriel de différents contenus pouvant vous intéresser et dans laquelle vous y trouverez des liens vous dirigeant vers différentes sections du site affichant le contenu détaillé, le bulletin mensuel et l'accès direct aux événements ou site web/pages Facebook liés aux informations publiées.

Pour vous abonner à l'infolettre

📞 (418) 862-1056 poste 218

✉️ devcom@stantonin.ca



LaFabrik aux Souvenirs...

Le Passé au présent.

Bijoux Cinéraire
lafabrikauxsouvenirs@gmail.com

LaFabrik aux Souvenirs...

Jackye Laplante
5 Rue Michaud
Saint-Antonin
G0L 2J0 P.QC

418.874.6360
lafabrikauxsouvenirs@gmail.com

**Les Produits Forestiers
Lavoie**

954, route 185
Saint-Antonin (Qc)
Tél.: **418 862-2549**

info@produitsforestiersslavoie.com
www.produitsforestiersslavoie.com

- Bois franc
- Pin blanc · Pin rouge
- Cèdre blanc · Cèdre rouge
- Bois exotique

Aussi disponibles :

- Lambris · Moulures
- Isolant écologique
- Revêtement extérieur pré teint
- Produits de finition pour le bois
- Tôle

À partir du mois de septembre 2022!

Sarina
Cooper D.O.

François
Bertrand D.O.

Ostéopathie

à portée de mains

Nouveau service de soins offert à la Maison Santé située à Saint-Antonin.

(581) 805-0060 | www.aporteedemains.ca

• AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •

Certifié -30C en mode chauffage

RBQ.: 2155-0090-60

RAY RÉFRIGÉRATION
CLIMATISATION

194, rue du Carrefour
St-Antonin (Qc) G0L 2J0
Fax: 418 867-4403

Jean-Guy Thériault, prop.
418 868-9393

les experts à votre service

rayrefrigeration@bellnet.ca

SERVICE 24 HEURES
418 862-6346

**Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote**

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

L'IMPRESSION
IMPRIMERIE

DÉJÀ 37 ANS
QUE NOUS SOMMES LÀ
Avec... VOUS
Pour... VOUS

445, rue Lafontaine Rivière-du-Loup / **T.418.862.4348**
communication@imprimerielimpression.ca

LES VIANDES DU MARCHAND INC.
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-VERTE
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0
418-867-1721
INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM
LESVIANDESDEUMARCHAND.COM

SERVICE DES LOISIRS Saint-Antonin Info loisirs

Session Automne 2024

COURS DE GARDIENS AVERTIS

Cours de la Croix-Rouge par le Centre de formation de la coopérative des Paramédics du Grand-Portage. Tu apprendras à t'occuper des enfants, à prévenir les urgences et à intervenir, incluant les notions de base en secourisme.

Lieu: Centre Réjean-Malenfant de Saint-Antonin
Coût: 55\$

Quand: 28 septembre de 8h30 au Centre Réjean-Malenfant jusqu'à 17h15 (ils seront à la caserne à la fin de la journée).

Qui: 11 ans et plus (ou 5e année complétée)

Informations: 1-855-862-2811 poste 246

Inscription: Les formulaires seront distribués par l'école Lanouette aux groupes de 6e année. Retourner le coupon du formulaire à l'école au plus tard le 20 septembre. Des copies papier seront également disponible au bureau municipal.

KARATÉ ADULTES ET 6 ANS +

Apprenez les rudiments de ce sport. Développez votre condition physique, force, souplesse, coordination, contrôle du stress, etc.

Lieu: Centre Réjean-Malenfant
Coût: 35\$/mois (18 ans et -)
40\$/mois (adulte)

Quand: Mercredi de 18h30 à 20h

Inscription et information: En tout temps Stéphane Ouellet 867-5005.

INSCRIPTIONS à partir du 6 septembre 2024

Veuillez lire attentivement les détails de chaque activités pour avoir les informations concernant la façon de s'inscrire, les coûts, les lieux ainsi que les dates.

Pour les inscriptions à partir de **Qidigo** :
www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Saint-Antonin/ ou sur
www.ville.saintantonin.qc.ca/
dans l'onglet *Culture / Loisirs*, section *Activités Qidigo*

MINI-BASKET 5^e ET 6^e ANNÉE

Ligue scolaire d'initiation au mini-basket regroupant des écoles des environs. S'adresse aux élèves de 5^e et 6^e années.

Lieu: Gymnase de l'école Lanouette

Coût: 70\$ par enfant pour l'année scolaire 2024-2025

Quand: Débute le lundi 23 septembre 2024 de 18h30 à 19h30

Inscription: **Qidigo**

ACROGYM

Session d'automne d'initiation à la gymnastique récréative et artistique incluant de la chorégraphie. Pour développer la souplesse tout en s'amusant. Dès le 18 septembre 2024.

Lieu: Gymnase Lanouette

Coût: 70\$/1 enf. 120\$/2 enf. 160\$/3 enf.

Quand: Les 2 groupes seront les mercredis

5-7 ans 18h15 à 19h00

8-10 ans 19h00 à 19h45

Inscription: **Qidigo**

GYMNASTIQUE DU CERVEAU

Nous sommes en attente de confirmer les ateliers pour cette année. Ceux qui souhaitent être appelé lorsque nous aurons la réponse du Centre de services scolaires, veuillez laisser vos coordonnées à:

Maude Boucher

418-862-1056 poste #217
permettant de demeurer intellectuellement actif par le biais d'exercices variés.

YOGA SÉRÉNITÉ AVEC MÉLISSA

Un yoga tout en douceur pour permettre de vous ressourcer et de vous détendre complètement.

ESSAI GRATUIT POUR TOUS

- 10 septembre 19h30 au Centre communautaire Michel-Desrosiers
- 12 septembre à 13h00 au Centre Réjean-Malenfant

Choix de session:

- **Mardi 19h30 à 20h30, au Centre communautaire Michel-Desrosiers**
Du 10 septembre au 17 décembre 2024
- **Jeudi 13h00 à 14h00, au Centre Réjean-Malenfant**
Du 12 septembre au 19 décembre 2024

Coût: 210\$ par personne (ou 20\$ à la fois), taxes incluses, pour l'une des 2 sessions de 14 semaines.

Apportez votre tapis de yoga, une bouteille d'eau et des vêtements confortables.

Pour informations et inscription: Mélissa Fortin sur Messenger ou 418-860-8792 pour réserver votre place.

CARDIO PLEIN AIR

Cardio musculation, un entraînement structuré par intervalles qui comprend un échauffement, une période d'effort cardiovasculaire et de la musculation avec bande élastique et matelas d'exercice incluant une période d'étirements. Des séances sont disponibles toutes les semaines du 11 septembre jusqu'au 18 décembre 2024.

Lieu: Piste cyclable sur le chemin de Rivière-Verte

Quand: Mercredi de 18h00 à 19h00

Information et inscription: Pour connaître les coûts, s'inscrire en ligne ou pour un essai gratuit, -> www.cardiopleinair.ca

Ou veuillez contacter

Audrey Dionne 418-709-1983 ou par courriel à rivieredeloup@cardiopleinair.ca

VIACTIVE 50 ANS ET PLUS

Que vous soyez en forme, que vous releviez d'une maladie ou que vous êtes sédentaires, **VIACTIVE** est pour vous. Une heure d'exercices doux adaptés pour tous en fonction de votre condition (les exercices sont aussi adaptés pour faire la séance sur une chaise). L'objectif est de garder une souplesse pour les mouvements de votre quotidien et de partager une heure dans le plaisir avec nous!

Lieu: Centre Réjean-Malenfant

Coût: GRATUIT mais **inscription obligatoire**

Quand: Jeudi de 10h45 à 12h00

dès le 19 septembre 2024.

Remarque: Joignez-vous au groupe en tout temps.

Aucun matériel requis sauf des vêtements confortables.

Pas de cours le jeudi 31 octobre 2024.

Information et inscription: Maude Boucher
418 862-1056 poste #217.

CUISINE COLLECTIVE

De nouvelles places disponibles pour un 2e groupe!

Par téléphone pour information et inscription:
Catherine Laplante Lajoie 418-867-5735 poste #225.

MON ÉQUILIBRE, MON AUTONOMIE

Série de 12 rencontres comportant des exercices adaptés à la condition des personnes âgées qui favorise le maintien de l'équilibre et de la souplesse.

Lieu: Centre Réjean-Malenfant

Coût: Gratuit mais **inscription obligatoire**

Quand: Mardi de 13h15 à 14h15, dès le 17 septembre 2024.

Information et inscription: Maude Boucher
862-1056 poste #217.

FOR7 BOYARD

106 ÉDITION AVEC PARTY EN FIN DE SOIREE

SAINT-ANTONIN

**INSCRIPTIONS DÈS LE 7 OCTOBRE PAR LE
RESPONSABLE DE TON ÉQUIPE SUR QIDIGO**

**Équipe de 4 à 6 personnes (18ans et +)
30\$ par équipe, places limitées**

Soirée du 1 Novembre 2024

Dès 19h00 au Centre Réjean-Malenfant

Pour informations 418-862-1056 poste 217

BRAVO À L'ÉQUIPE #1 U7-U9 SAINT-ANTONIN

Gagnants du tournoi de fin de saison à St-Cyprien

le 7 & 8 septembre 2024.

**Bravo également
aux joueurs de
l'équipe #2 U7-U9
et ceux de
l'équipe U10-U 12
pour leur
participation
au tournoi!**



VOUS NE RECEVEZ PAS LES COURRIELS DE QIDIGO?

VOUS DEVEZ ACTIVER L'OPTION "NOTIFICATIONS PAR COURRIEL" DANS L'ONGLET "PARAMÈTRES" SECTION "NOTIFICATIONS" DE VOTRE PROFIL QIDIGO

→ Pour de l'aide supplémentaire, loisirs@st-antonin.ca

**LES EXCAVATIONS
RÉAL BOSSÉ INC.**

Gilbert Bossé, propriétaire

Licence R.B.Q 8001-0408-55

LOCATION DE MACHINERIE-FOSSE SEPTIQUE
CHAMPS D'ÉPURATION-PLAN ET DEVIS POUR CHAMP
D'ÉPURATION ET DE SOL- TERRE JAUNE & NOIRE
GRAVIER 0-3/4-DÉNEIGEMENT

1030, Route 185-Saint-Antonin-G0L 2J0
Tél: 418 863-6842 • Cell.: 418 868-9166 • Fax: 418 863-5313

Lave-auto

Saint-Antonin

Bénéficiez d'un lave-auto sans contact

Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

Un lavage régulier évite la rouille causée par le calcium et l'humidité

80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)

GARAGA®

Pour votre porte de garage, faites affaires avec les vrais experts !

PORTE MULTY

VENTE- INSTALLATION RÉPARATION
939, chemin Rivière-Verte,
St-Antonin
(418) 605-9019
portemulty.com

GARAGA® EXPERTS

**CONSTRUCTION
Z. A. M. inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

Tél.: 418 714-5001

Propriétaire : Marco Chouinard
construction-z-a-m-@hotmail.com
51, du Couvent • Saint-Antonin
(Québec) G0L 2J0
RBQ: 5613-7680-01

Constructions neuves
Rénovation intérieure et extérieure, toiture
Plancher à l'époxy
Fondation
Polissage de béton
Dalle de béton
Vente de portes & fenêtres

Système intérieur
Divisions métalliques
Pose de gypse
Tirage de joints
Plafonds suspendus

À LA DÉCOUVERTE DES PARCS DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

ÉTÉ 2024

**DE NOMBREUSES ACTIVITÉS GRATUITES VOUS SONT PROPOSÉES DANS
LES PARCS MUNICIPAUX DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP.**

PARTIE DE SOCCER INTERGÉNÉRATIONNELLE

MAQUILLAGE POUR ENFANTS

BBQ

CAMION LIVRE EN FÊTE!

YOGA DANS LE PARC

DÉCORE UN ARBRE

INITIATION À LA PUMPTRACK ET AU BMX

COMPÉTITION DE PUMPTRACK

ACTIVITÉ : RACONTE-MOI UN PARC

COURSES DE BOÎTES À SAVON

JEUX D'ADRESSE POUR TOUS LES ÂGES

CHANSONNIERS

PIQUE-NIQUE

LA GRANDE COURSE DES TOUT PETITS

ATELIERS LUDIQUES SUR LA FLORE DU PARC

TOURNOI DE SHUFFLEBOARD JEUX GÉANTS

JEUX GONFLABLES

CONTES ANIMÉS PAR L'ESCOUADE LI-COOL

Pour connaître où et quand ont lieu ces activités,
rendez-vous au <https://pfmmada.mrcriviereduloup.ca/>
ou scannez le code QR



Saint-Épiphanie

1er juin 9h à 3h a.m.

PARC DES JARDINS

Notre-Dame-du-Portage

8 juin 11h30 à 13h30

PARC JULIE-GAGNÉ

Saint-Cyprien

16 juin 10h à 15h

PLACE PAUL COULOMBE

Rivière-du-Loup

6 juillet 10h à 15h

PARC DES PRINCES

Rivière-du-Loup

20 juillet 10h à 15h

PARC DES BALANCINES

Rivière-du-Loup

31 juillet 18h à 20h30

PARC DU CAMPUS-ET-
DE-LA-CITÉ

Rivière-du-Loup

3 août 10h à 15h

PARC DU CAMPUS-ET-
DE-LA-CITÉ

Saint-Modeste

24 août 8h à 16h

PARC DES LOISIRS

L'Isle-Verte

7 septembre 10h à 14h

PARC SAMUEL-CÔTÉ

Saint-Arsène

14 septembre 10h à 14h

PARC ÉLIE-MAILLOUX

Saint-Hubert-de-
Rivière-du-Loup

21 septembre 11h à 15h

PARC CENTRAL

Saint-Antoine

28 septembre 11h à 13h

PARC DU DOMAINE DE LA
RIVIÈRE-VERTE

Cacouna

5 octobre 10h à 14h

NOUVEAU PARC DEVANT
L'ÉGLISE

Procurez-vous votre **passeport** auprès de votre bureau
municipal, récupérez un **autocollant** lorsque vous participez à
une activité organisée dans le cadre de la tournée et courez la
chance de **gagner un ensemble de pique-nique** pour vos
prochaines visites au parc!



L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants



Nous sommes là pour vous
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

418 854-7160

S.O.S. Violence conjugale

1 800 363-9010

À votre service depuis 20 ans...

Claire Laplante

Courtier immobilier

418 868-7283

claplante@propriodirect.com



À vendre par le proprio
...et son courtier!



TAMISAGE RIVIÈRE-DU-Loup



1166, rang 1
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Tél.: 418 862-2325
Fax: 418 862-1890
RBO: 5596-0967-01

*En action pour
les gens de chez nous!*

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-Loup

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA

LES CONSTRUCTIONS Guy Sénéchal Inc.

Rénovation
Résidentiel
Commercial
Fondation
Soulèvement de bâtiment

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL 564, 1er Rang St-Antonin, (Québec) G0L 2J0
info@constructionguysechal.com
Licence RBQ: 5602-6818-01

Tél.: 418-867-3892
Cell.: 418-714-8019



PLOMBERIE NIKO

NICOLAS TURCOTTE DUCHESNE
927-B, CH RIVIÈRE-VERTE, ST-ANTONIN, QC G0L 2J0

418-868-3148

PLOMBERIECHAUFFAGENIKO@GMAIL.COM
HTTPS://WWW.PLOMBERIENIKO.COM



ENTRETIEN DG
PELouse NETTOYAGE TAILLE DE HAIES

ESTIMATION GRATUITE

Prop: David Guillemette
418 551-9662

- TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RAMASSAGE DES FEUILLES
- SERVICE DE ROTOCULTEUR
- TONTE DE PELOUSES
- BALAI MÉCANIQUE
- ÉLAGAGE
- ET PLUS ENCORE!

RÉNOVATION SPB INC.

Licence R.B.Q. 5684-2081-01

Steeve Bélanger 418-894-8952 Patrick Gagnon 418-894-8925

2123, 1^{er} rang, Saint-Antonin (Qc) G0L 2J0

Nous offrons un service de pose:

- Céramique
- Mosaïque
- Dossieret
- Pierre décorative
- Douche 100% imperméable
- Déco, plancher et plus

renovationspbinc@hotmail.com

MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup
info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

Succursale
3, rue Jean, Saint-Antonin
418-862-2668
418-867-4493

NOUVEAU UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE À RIVIÈRE-DU-LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne

Lieu: 310 rue Saint-Pierre,
Rivière-du-Loup
(Stationnement de la MRC de
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence

Savannah Coiffure
Marie-France Rioux
Conseillère Indépendante
Maquillage - Épilation sourcils

825, 1^{er} Rang
Saint-Antonin, G0L 2J0
Cell. 418-860-0971
savannahcoiffure@outlook.com
<http://MarieFranceRioux.arbonne.com>

**AVÉC VOUS,
PRÈS DE VOUS**

AMÉLIE DIONNE
DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-LOUP-TÉMISCOUATA
(INCLUANT LES BASQUES)
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE
DE LA MINISTRE DU TOURISME

418 868-0822
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bur. 105
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
amelie.dionne.rdlt@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Jumelage Interculturel



*Vous êtes un(e) nouvel(le)
arrivant(e) ou un(e) citoyen(ne) de
la région?*

*Vous êtes ouverts d'esprit et vous
aimez rencontrer de nouvelles
personnes?*



**→ Inscrivez-vous au programme
de jumelage interculturel!**

Ça vous intéresse ?

Vous voulez vivre l'expérience !

*Contactez:
Rocio Ramirez
Agente de développement au jumelage et à l'intégration
418 862-1823, poste 110
jumelage@clrdrl.com
cldriviereduloup.com*

Avec la participation financière de :

Québec

Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup



Je me souviens

Je me souviens de mes premières fois, comme ces hivers où j'apprenais à patiner et la première fois où j'ai goûté à la tire d'érable. Je me souviens de mon premier jour d'école et de mon premier baiser. Des 3 fois où j'ai déménagé, dont celle qui m'a amené dans une autre ville où je ne connaissais personne.

Ces moments d'émerveillement et d'inconnu me rappellent ce que vit quelqu'un qui immigre au Québec. Chaque découverte, chaque pas dans ce nouveau monde sont des premières fois pour eux aussi. Comme moi, ils apprennent, s'adaptent, et peu à peu, ces premières fois deviennent des souvenirs précieux qui forgent leur nouvelle identité.

Se souvenir des premières fois en tant que personne immigrante, c'est revivre l'émotion du premier pas dans un nouveau pays, la découverte d'une culture différente, ou encore le premier mot prononcé dans une langue étrangère. Chaque instant est marqué par un mélange d'appréhension et d'espoir, des moments où tout est à construire. Ces premières fois, bien que souvent difficiles, sont le début d'un nouveau chapitre, celui d'une nouvelle vie.



Comment faire briller ceux qui nous entourent

Valorisez et encouragez les personnes autour de nous est essentiel pour créer un environnement positif et épanouissant.

Complimentez sincèrement les compétences et les réussites des autres pour les motiver à continuer à se surpasser.

Montrez que vous êtes attentif à ce qu'ils disent, ce qui leur permet de se sentir compris et valorisés.

Votre attitude positive inspire les autres à adopter une mentalité similaire.

Remerciez sincèrement les autres pour ce qu'ils apportent dans votre vie.

Avec ces gestes, vous pouvez non seulement aider les autres à se sentir valorisés, mais aussi renforcer vos relations et contribuer à un environnement harmonieux et positif.

Cette initiative est portée par la MRC de Rivière-du-Loup dans le cadre de son plan d'action en immigration 2022-2025



Quels sont les petits gestes du quotidien qui font la différence?

Vivre en harmonie avec les gens qui nous entourent est essentiel pour créer un environnement agréable et convivial.

Voici quelques façons dont nous pouvons tous contribuer à créer un environnement harmonieux.

Qu'il s'agisse de porter les courses d'une personne âgée, de prêter un outil ou de ramasser un colis, offrir votre aide montre que vous êtes attentif aux besoins des autres.

Un simple sourire, un bonjour amical ou un geste attentionné peuvent illuminer la journée de quelqu'un.

Chaque personne est unique, avec ses propres croyances, ses coutumes et son mode de vie. Respectons les différences et apprenons les uns des autres.

La diversité culturelle est une richesse à célébrer. Organisons des événements où nous pouvons partager nos traditions, nos plats préférés et nos histoires personnelles.

Ensemble, soyons compréhensif, tolérant et solidaire!



Soyez préparé avant de partir en voyage

Faites confiance à notre équipe de pharmaciens et d'infirmières pour faire votre évaluation de vaccination en vue de votre prochain voyage.*

* Des frais peuvent s'appliquer.



Didier Rioux et Karine Laroche
Pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix**
78a, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.



Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

5 choses à savoir pour gérer ses branches d'arbres tombées



Déchiquetage : débouché numéro 1

Ce processus transforme les branches en copeaux. Le déchiquetage peut être fait soi-même à domicile, par un professionnel ou en les apportant à votre écocentre.



Le réemploi des copeaux

Les copeaux ont de nombreuses utilisations : paillis pour les plantes, bois raméal fragmenté pour les sols, litières pour animaux, ... Ils peuvent aussi être ajoutés à votre composteur domestique!



Autres options de gestion

Laisser les branches se décomposer naturellement est une excellente option.

Cependant, les brûler est moins recommandé à cause des risques de sécurité et de pollution.



Les directives de sa MRC

Apporter les branches aux écocentres pour les MRC de Rivière-du-Loup et les Basques.

Faire du déchiquetage à domicile dans la MRC de Kamouraska (limite la propagation de l'agrile du frêne).



Les branches contaminées

S'informer sur les insectes et les maladies qui affectent les arbres. En cas d'observation, le signaler sur le site du gouvernement et à l'entreprise où vous les apportez pour une gestion plus adaptée.



En suivant les directives de votre MRC et en favorisant le réemploi.

Vos branches seront gérées de façon optimale!



Les Verres B. Ouellet

ACCREDITÉ POUR TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057
Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

PLOMBERIE PASCAL DUMAIS
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Saint-Antonin 418 862.9593
Saint-Philippe 418 498.3071

PLOMBERIE COMMERCIAL CHAUFFAGE AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL
RÉSIDENTIEL TRAITEMENT D'EAU SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL ASPIRATEUR CENTRAL
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)
plomberiepascalduMais.com

Eucalyptus
Ateliers d'Arts Plastiques
Offerts à St-Antonin, QC
Groupe enfants et groupe adultes
slalancette2013@gmail.com
Téléphone: 418 867-2216

Sylvie Lalancette

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi sur FB: [facebook.com/AtelierEucalyptus](https://www.facebook.com/AtelierEucalyptus)

Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

DÉPÔT DE VÊTEMENTS pour collecte
FRIPERIE ANGÉLIQUE au 735-J Chemin Rivière-Verte

Nettoyeur Couturière Plus

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, QC G5R 4Y1
418 862-0606

Couture
- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage
- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

EMBELLISSEMENT RIVIÈRE-DU-LOUP
Licence RBO : 2412-6245-07
418 862 0203

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par fardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3
Tél.: 418 862-0203
www.embellissement-riviere-du-loup.com • Courriel : info@embel-rl.com

GARAGE M. Fournier inc.

Pascal Lévesque
Propriétaire

Garage M. Fournier Inc.
828, ch. Rivière-Verte
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Tél.: 418 862-7328

RESTO GRAND ARRÊT SAINT-ANTONIN
Dépanneur Couche-Tard

Couche-Tard

960, route 185
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Téléphone : 418.862.8108
Télécopieur : 418.867.8182

Marie-Josée St-Pierre, gérante du dépanneur
Marc Beaudoin, gérant du restaurant

IRVING



PRÉVENTION AUX ABORDS DES ZONES SCOLAIRES

Le long congé estival a permis à plusieurs d'entre vous de décrocher et de refaire le plein d'énergie. Malgré tout, il ne faut pas oublier que des milliers d'élèves et d'écoliers reprendront le chemin des classes dans les prochains jours. La Sûreté du Québec rappelle à tous les usagers de la route d'être particulièrement prudents et vigilants aux abords des zones scolaires.

Afin d'assurer la sécurité des nombreux enfants qui se déplaceront à pied ou en autobus, les patrouilleurs s'assureront que la signalisation en vigueur soit respectée. Ils seront attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter, car les écoliers montent ou descendent de l'autobus et il s'agit d'un moment où ils sont les plus vulnérables.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent, commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une amende de 200 \$ plus les frais et la contribution. Également, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 210 \$ plus les frais et la contribution. Cette nouvelle disposition en vigueur depuis le 1^{er} août 2019 fait en sorte que les amendes sont doublées pour les infractions de vitesse en zone scolaire, tout comme en zone de construction.

Rappelons également la présence des brigadiers scolaires aux abords des zones scolaires. Leur présence est essentielle pour assurer la sécurité des enfants. Les automobilistes ont l'obligation de respecter les consignes des brigadiers. Le non-respect des consignes d'un brigadier est punissable en vertu du Code de la sécurité routière.

Les agents communautaires et patrouilleurs de la Sûreté seront présents dans les écoles afin de transmettre les différentes consignes de sécurité aux écoliers. Ces derniers seront sensibilisés à rester prudent et visible lors de déplacements dans les zones scolaires.

La Sûreté du Québec vous souhaite une bonne rentrée!





Saint-Antonin

SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

Centre Réjean-Malenfant

305, rue Principale

Centre Sportif

21, rue Pelletier

Centre C. Michel-Desrosiers

712, Chemin R-Verte

Gymnase école Lanouette

18, rue du Couvent

Pour réservation, contactez Andrée Thériault

418-862-1056 # 211



IMPORTANT!

COMMUNICATIONS DE LA VILLE

Étant donné la fin de la distribution des publisacs, la Ville a établi un plan d'action afin de poursuivre les communications locales :

- Distribution de bulletins dans des points de services ;
- Abonnement annuel livré par la poste ;
- Création et diffusion d'infolettres ;
- Site web et réseaux sociaux.

Pour de plus amples informations, contactez Karine Vincent, agente de développement à la Ville de Saint-Antonin, à l'adresse suivante : devcom@stantonin.ca ou par téléphone au 418-862-1056 # 218

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-1056

Maire, Michel Nadeau	# 215
Directrice générale, Nancy Dubé	# 213
Directeur des travaux publics et Directeur général adjoint, Carlo Brousseau	# 221
Trésorière, greffière adjointe et responsable des communications, Gabrielle Thibault	# 212
Adjointe à la direction et à la trésorerie, Chantal Bouchard	# 234
Secrétaire au greffe, Andrée Thériault	# 211
Secrétaire perception taxes, Andrée Roy	# 210
Directeur de l'urbanisme, Éric Lemieux	# 219
Inspectrice en bâtiment, Yolaine Lebel	# 216
Inspectrice en bâtiment, Chloé Pelletier	# 223
Consultant en urbanisme, Paul Pelletier	# 219
Directeur du service des loisirs, Stéphane Bourassa	# 220
Coordonnatrice aux loisirs, Maude Boucher	# 217
Directeur du service incendie, Yvan Rossignol	# 224
Bibliothèque, Sylvie Ratté	# 225
Agente de développement, Karine Vincent	# 218



**ALERTE ET
NOTIFICATION
DE MASSE**

Inscrivez-vous dès maintenant si ce n'est pas déjà fait, pour être mieux informé. Remplissez le formulaire sur notre site en

Plaisirs et surprises magiques à tous!